



CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2020

ORDRE DU JOUR

1. Délégation du Conseil municipal au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT - modification
2. Modifications des statuts de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud
3. Modification du régime comptable des provisions de la commune
4. Approbation des tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) pour l'année 2021
5. Modification du tableau des effectifs du personnel communal
6. Modification de la Charte de Formation
7. Convention relative à la « Carte Cinéma Coupole » avec le CCAS pour la saison 2020-2021
8. Dénomination d'un espace public situé dans le parc de l'Abreuvoir, Promenade Serge AUZANNEAU